Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_24-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

ARRONDISSEMENT DE RENNES

COMMUNE DE PLÉLAN-LE-GRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL MUNICIPAL DE PLÉLAN-LE-GRAND

2026-02-24

L'an deux mil vingt-six, le cinq mars, le Conseil municipal de la Commune de PLÉLAN-LE-GRAND dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie en salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame Murielle DOUTÉ-BOUTON, Maire.

Secrétaire de Séance : Arlette Rouzel

Date de convocation du Conseil municipal : 26 février 2026

PRÉSENTS : Mireille Clouet, Fleur de Launay, Murielle Douté-Bouton, Eric Ferrières, Odette Hamelin, Laurence Honoré, Anne le Quéré, Sébastien le Rhun, Aude Marty, Steven Perrichot, Jean-Ghislain Picault, Loïc Poussin, Paulette Renault, Arlette Rouzel

ABSENTS : Cédric Blairon, Noémie Bliard, Aurélien Renouard, Patrick Riffault, Elodie Samin

VOTES A MAINS LEVÉES

Point inscrit à l'ordre du jour.

Conseillers en exercice : 19	Conseillers présents : 14	Votants : 14
POUR : 14	CONTRE : 0	ABSTENTION : 0

VOIRIE RESEAUX – CONVENTION DE SERVITUDE AVEC LE SDE35 POUR L'EXTENSION DU RESEAU BASSE TENSION AU LIEU-DIT LA VIEILLE VILLE

Rapporteur : Steven Perrichot, Adjoint

Par courrier reçu en mairie le 23 janvier 2026, la société Santerne informe la commune avoir été mandatée par le SDE35 pour réaliser l'extension des réseau électriques basse tension sur le secteur La Vieille Ville.

Ce projet est en lien avec l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments d'une exploitation agricole au lieu-dit la Vieille Ville.

Le projet implique la réalisation d'ouvrages électriques devant emprunter la parcelle communale YP 70 (domaine privé communal). C'est pourquoi le SDE35 propose à signature une convention de servitude pour ces ouvrages.

Les plans du projet sont présentés au Conseil municipal.

Sur ce rapport, le Conseil municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Envoyé en préfecture le 10/03/2026
Reçu en préfecture le 10/03/2026
Publié le
ID : 035-213502230-20260305-2026_02_24-DE

Vu le projet de convention de servitude avec le SDE35 présenté par l'entreprise Santerne pour l'extension des réseau électriques basse tension sur le secteur La Vieille Ville,

Après avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Autorise le Maire ou son représentant à signer la convention de servitude avec le SDE35 et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.**

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Murielle DOUTÉ-BOUTON

MAIRIE DE PLELAN-LE-GRAND
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
35 ILLE-ET-VILAINE

La Secrétaire de séance,
Arlette Rouzel